RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT BOURG

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE ESTREOU, SOURCE FONCLAIRE, SOURCE FONT DE COUQUET, SOURCE ROCHE BLANCHE FORET, SOURCE ROCHE BLANCHE ROUTE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 257 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ — Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN — Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 19/03/2025

UDI 011000467

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **5,7 mg/L**
Valeur maxi : **10 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **296**
Valeur maxi : **0,009 microgramme/L**

TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur maxi : **1,1 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **33 °f**
Valeur maxi : **35,2 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ — 04 68 11 55 11 — ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT L'ESCALE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE L'ESCALE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 43 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ — Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN — Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 19/03/2025

UDI 011000489

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,95 mg/L**
Valeur maxi : **3,8 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **297**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur maxi : **0,79 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **30,6 °f**
Valeur maxi : **39 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 04 68 11 55 11 ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT CAMPSYLVESTRE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE DE CAMPSYLVESTRE 1, SOURCE DE CAMPSYLVESTRE 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 32 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Edité le 19/03/2025

UDI 011000497

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024**

NITRATES

A Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **3,1 mg/L**
Valeur maxi : **3,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **296**
Valeur maxi : **0,092 microgramme/L (anthraquinone (pesticide))**
Année prise en compte : **2023**

TURBIDITÉ

A Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,2 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **32,5 °f**
Valeur maxi : **32,5 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 04 68 11 55 11 ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT ESTREOU ROCHE BLANCHE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	**A** — A : Eau de bonne qualité; B : Eau de qualité convenable; C : Eau de qualité insuffisante; D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE ESTREOU, SOURCE FONT DE COUQUET, SOURCE ROCHE BLANCHE FORET, SOURCE ROCHE BLANCHE ROUTE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 51 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ — Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN — Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 19/03/2025

UDI 011000493

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **11,5 mg/L**
Valeur maxi : **13 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **295**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur maxi : **0,53 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **24,9 °f**
Valeur maxi : **26,3 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 04 68 11 55 11 ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT LA PEYROUSE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité correcte
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE LA PEYROUSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité en 2024

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **91 %**
Valeur maxi : **2 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024**

NITRATES

A Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,9 mg/L**
Valeur maxi : **1,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **283**
Valeur maxi : **0,042 microgramme/L**
Année prise en compte : **2020**

TURBIDITÉ

A Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur maxi : **1,4 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **36 °f**
Valeur maxi : **36 °f**

Édité le 15/04/2025

UDI 011000495

L'indicateur global de qualité prend en compte les 36 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 04 68 11 55 11 ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PUIVERT LES TOUGNETS

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DES TOUGNETS 2 NOUVELLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 30 personnes sur 1 commune (PUIVERT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUIVERT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUIVERT » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

SÉCHERESSE

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Edité le 19/03/2025

UDI 011000491

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024**

NITRATES

A Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,5 mg/L**
Valeur maxi : **1,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **291**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2021**

TURBIDITÉ

A Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur maxi : **1,7 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **33,6 °f**
Valeur maxi : **33,6 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Aude - 14, rue du 4 septembre 11021 CARCASSONNE Cedex
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 04 68 11 55 11 ars-oc-dd11-sante-environnement@ars.sante.fr